

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6664**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master mention Langues, littératures et civilisations étrangères 5 spécialités : études anglophones, études germaniques, études slaves, études ibériques, études italiennes,

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Stendhal Grenoble III	Président de l'université de Grenoble III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialistes de la langue et des cultures de l'aire linguistique concernée, les titulaires de ce diplôme exercent des activités principalement dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

A ce titre, ils peuvent :

- assurer une activité d'enseignement dans l'enseignement supérieur : élaborer et animer les cours, travaux dirigés et pratiques, évaluer les connaissances et acquis des étudiants
- contribuer à l'accroissement des connaissances dans ce champ disciplinaire en menant des travaux de recherche sur de nouvelles problématiques, et plus spécifiquement dans le cadre de la préparation d'un doctorat, diriger des travaux de recherche.
- utiliser ses connaissances et les analyser dans une perspective critique et aux fins de leur communication à divers publics,
- utiliser les méthodes et concepts de l'analyse textuelle, tant à l'oral qu'à l'écrit,
- traduire des textes littéraires et spécialisés (documentaires ou journalistiques).
- problématiser un thème de recherche, choisir une méthodologie et les outils appropriés (questionnaires, entretiens, observations),
- appliquer les méthodes d'étude de corpus sur tout type de productions langagières,
- mener une recherche documentaire et utiliser des logiciels de gestion documentaire,
- utiliser les méthodes quantitatives et qualitatives de recueil et d'analyse des données,
- interpréter des données,
- rédiger selon les normes scientifiques et typographiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principaux secteurs d'activités sont l'enseignement et la recherche.

D'autres activités pourront être exercées dans le secteur de la culture ou du tourisme.

- enseignant-chercheur
- chercheur
- traducteur littéraire,
- conférencier pour voyages culturels,
- concepteur de programme touristique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 ans, soit 4 semestres de 30 crédits ECTS chacun, pour un total de 120 crédits.

Chaque enseignement énuméré représente une U.E. composée d'Enseignements Capitalisables et valant chacun un nombre de crédits.

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE1 : méthodologie - 6 crédits ECTS

UE2 : module d'ouverture - 3 crédits ECTS

UE3 : module de spécialité Recherche : linguistique, littérature, civilisation, histoire des idées -16 crédits ECTS

UE4 : préparation du rapport de recherche - 5 crédits ECTS

Semestre 2

UE1 : spécialité Recherche ou stage professionnel ou séjour de recherche à l'étranger - 12 ECTS

UE2 : rédaction et soutenance du mémoire - 18 ECTS

Semestre 3 :

UE1 : méthodologie - 6 crédits ECTS

UE2 : module d'ouverture - 6 crédits ECTS

UE3 : enseignements de spécialité - 12 crédits ECTS

UE4 : préparation du mémoire et assistance aux événements scientifiques- 6 crédits ECTS

Semestre 4 :

rédaction et soutenance du mémoire de recherche - 30 ECTS

Les modalités d'évaluation sont : contrôle continu sur la base de travaux individuels ou collectifs, écrits, oraux, mémoire professionnel et soutenance

L'obtention du master est validée après l'obtention de chaque semestre ainsi que la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère.

Chaque semestre s'obtient par une globalisation des UE (unités d'enseignements), calculée en faisant la moyenne générale des notes obtenues durant le semestre.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 paru au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 28 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux d'emploi 30 mois après le master 2 : 91%

Durée moyenne d'accès au 1er emploi : de 1 à 2 mois

Taux de cadres et professions intermédiaires : 85%

Diplômés globalement satisfaits de leur emploi : 89

Nombre de diplômés 2012-2013 : 67

<http://www.u-grenoble3.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Stendhal-Grenoble 3 : www.u-grenoble3.fr

Rubrique Formation

Sous-rubrique niveau Master ou thématique Langues

Lieu(x) de certification :

Université Stendhal - Domaine universitaire de St Martin d'Hères - GRENOBLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - Domaine universitaire de St Martin d'Hères - GRENOBLE

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503